



Les producteurs agricoles du Canada consacrent chaque année 2,6 milliards de dollars à l'achat de fertilisants et de suppléments.



Le Forum canadien sur les produits fertilisants (FCPF) est une initiative lancée en novembre 2006 à l'instigation des intervenants. Cette initiative vise les objectifs suivants : donner au gouvernement des conseils qui font consensus sur les questions de politiques et de réglementation relatives aux fertilisants et aux suppléments; rehausser la réputation du secteur et la confiance envers les produits qui en résultent au moyen d'activités de communications et de sensibilisation à l'intention des intervenants; prévoir l'avenir au moyen de la recherche sur les nouveaux débouchés et les besoins des producteurs.

Le FCPF reconnaît que les fertilisants et les suppléments constituent le facteur de production le plus important des cultures. De fait, les producteurs agricoles du Canada consacrent chaque année 2,6 milliards de dollars à l'achat de fertilisants et de suppléments, montant qui surpasse celui consacré aux autres facteurs de production comme les pesticides, les semences ou le carburant.

Mission

Voici la mission du FCPF :

- 1) Recommander des améliorations au système de réglementation et la politique des engrais et des suppléments de manière à favoriser l'innovation, la durabilité économique et environnementale, et le leadership international.
- 2) Rehausser la réputation du secteur et la confiance envers les produits qui en résultent au moyen d'activités de communications à l'intention d'une vaste gamme d'intervenants au pays.
- 3) Prévoir l'avenir par l'analyse des nouveaux débouchés et des nouvelles technologies et stratégies, de façon à ce que les producteurs agricoles puissent demeurer concurrentiels.

Besoin du FCPF

Besoin du FCPFLe régime de réglementation actuel a bien servi le secteur par l'établissement de conditions de réglementation cohérentes sur le plan scientifique en ce qui concerne les fertilisants et les suppléments, ainsi que l'appui aux principes d'efficacité et de sécurité pour tous les produits.

Compte tenu des progrès technologiques réalisés récemment dans le secteur des fertilisants et des suppléments, il est possible d'améliorer



les politiques et les règlements actuels des gouvernements afin de répondre de façon optimale aux besoins du secteur, des producteurs agricoles et des autres intervenants au Canada.

De plus, l'intérêt croissant que manifeste les consommateurs à l'endroit de la salubrité alimentaire et de l'environnement fait naître le besoin d'améliorer les communications sur la sécurité et l'efficacité des fertilisants et des suppléments. Le FCPF sert de véhicule aux intervenants afin que ces derniers puissent traiter les questions de politiques, de communications et de recherche d'une façon cohérente qui fait consensus.

Activités du FCPF

Le FCPF consiste en un projet de deux ans axé sur les activités d'élaboration de politiques, de communications et de recherche.

Élaboration de politiques

On a formé des groupes de travail dans l'optique d'analyser les questions de réglementation qui touchent les membres du FCPF. Ces groupes de travail (GT) sont les suivants : le GT sur l'efficacité de la réglementation; le GT sur la surveillance du marché; le GT sur les nouveaux produits; le GT sur les communications et le milieu de fonctionnement; le GT sur les biosolides.

Communications

Le lancement d'un site Web, la conception de publications et la tenue de conférences comptent parmi les activités de communications. L'intérêt croissant que manifestent les consommateurs à l'endroit de la salubrité alimentaire et de l'environnement fait naître le besoin d'améliorer les communications sur le régime de réglementation actuel et la fonction des fertilisants et des suppléments.

Recherche

Le FCPF mènera divers projets de recherche nécessaires afin d'appuyer la modernisation du régime de réglementation et d'assurer aux producteurs agricoles un avenir prospère. Parmi les projets à ce chapitre, il y a un sondage d'opinion auprès des cultivateurs ainsi que des rapports sur l'homologation des produits, les nouveaux débouchés et les possibilités de conception de produits, les normes de l'industrie et la surveillance du marché.

Composition du FCPF

Les membres qui composent le FCPF proviennent de l'ensemble du pays. Ces membres consistent en une gamme d'intervenants qui font valoir le point de vue des régions de l'ensemble du Canada. Peut adhérer au FCPF tout groupe, organisme ou particulier qui a un intérêt dans le secteur des fertilisants et des suppléments. Les membres actuels comprennent les groupes d'agriculteurs, les associations industrielles qui fabriquent et vendent des engrais et des suppléments, ainsi que des groupes de consommateurs et environnementaux. Pour obtenir une liste des membres, veuillez consulter notre site Web à www.cfpf-fcpf.ca.

Coordonnées

Forum canadien sur les produits fertilisants
350, rue Sparks, bureau 802
Ottawa ON K1R 7S5
Courriel : info@cfpf-fcpf.ca
Site Web : www.cfpf-fcpf.ca

C'est avec plaisir qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada participe à la production de cette publication. Avec nos partenaires du secteur, nous nous engageons à sensibiliser davantage les Canadiens et canadiennes à l'importance de l'industrie agroalimentaire au pays. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles du Forum Canadien sur les produits fertilisants et non pas nécessairement celles du Ministère.